



Chers Parents,

Je reviens vers vous afin de faire le point concernant la réouverture de nos écoles le 25 mai. Depuis mon courrier du 7 mai, j'ai pu rencontrer vos représentants et ainsi finaliser le protocole sanitaire qui a reçu l'avis favorable des Directeurs d'écoles.

Suite à ces discussions, **il a été décidé que l'accueil des enfants en maternelle serait limité à 6 par classe et 10 pour les élémentaires.**

**Concernant le protocole sanitaire**, Les locaux scolaires ont été repensés et réaménagés de manière à libérer au maximum les espaces pour garantir la bonne distanciation sociale entre les élèves et éviter de laisser des mobiliers et du matériel susceptibles d'être des points de contact supplémentaires.

Les cours de récréation ont été scindées pour faire des petits espaces de détente et éviter le brassage des élèves et des points de repère ont été mis au sol pour les aider à se positionner avant de remonter en classe.

Concernant l'entretien des locaux, une attention particulière est donnée à tout ce qui peut être touché par les enfants (tables, chaises, loquets, distributeurs, interrupteurs, poignées de portes pour celles qui ne peuvent pas rester ouvertes, rampes d'escaliers etc...), c'est-à-dire les points de contact. Une désinfection complète des sanitaires et des points de contact des espaces communs (couloirs, préaux etc...) sera faite trois fois par jour. Les salles de classes seront nettoyées et désinfectées deux fois par jour.

Avant d'arriver à l'école, chaque famille devra vérifier la température de leur(s) enfant(s) et garder à la maison un enfant qui aurait plus de 37.8°C. En élémentaire, chaque enfant devra venir avec son matériel scolaire. Les élèves de maternelle auront du matériel spécifique mis à leur disposition chaque jour puis désinfecté.

**Concernant les activités périscolaires et la restauration**, une nouvelle organisation des accueils, prenant en compte les recommandations sur la sécurité, et un nombre de places limités pour les accueils du matin, du soir, de la restauration scolaire et des mercredis a dû être mise en place.

Toute correspondance doit être adressée à <sup>Madame</sup> Monsieur le Maire

Ainsi, l'accès aux activités périscolaires sera réservé aux familles prioritaires sur la base de la liste des professions établie par la Préfecture ainsi que pour les situations suivantes : quand les deux parents, ou familles monoparentales, ne sont pas en mesure d'exercer leur activité professionnelle en télétravail. Ensuite, les places disponibles seront proposées aux familles ayant demandé ces services et dont les enfants sont présents à l'école dans la semaine. Vous trouverez, ci-joint, la liste de la Préfecture en annexe.

Le protocole sanitaire s'appliquera aussi pour ces activités.

Sur la restauration scolaire, l'organisation du temps de repas prendra en compte les groupes par classes à chaque fois que les locaux et l'encadrement le permettront. En fonction des groupes scolaires et des espaces, les repas pourraient être pris dans l'école.

**La semaine du 25 mai, les parents devront fournir un panier repas individuel de type repas froid pour le midi, le goûter et prévoir un pain de glace et un sac isotherme pour maintenir le repas au frais.** En effet, pour des raisons de réglementation sanitaire, les repas fournis par les parents ne pourront pas être stockés dans les armoires froides des restaurants scolaires. Cette organisation pourrait évoluer dans les prochaines semaines. Je vous en tiendrai informés.

Pour les mercredis, les enfants prioritaires pourront s'inscrire suivant le nombre de places disponibles. Les enfants seront regroupés par école. Les lieux seront indiqués dès que possible.

Enfin, la préparation de cette rentrée ne pourra pas se faire sans vous. Il est important que vos enfants soient prévenus de la manière dont les journées vont se dérouler car ces dernières vont être différentes de celles qu'ils ont connues jusqu'alors. Je sais que le corps enseignant sera à leur écoute et fera la pédagogie de ce dispositif mais ces explications seront sûrement plus rassurantes si elles viennent de vous.

Je voulais également vous informer que des masques fabriqués par nos bénévoles avec du tissu labellisé L1 et selon une norme de fabrication AFNOR seront fournis à tous les enfants d'écoles élémentaires, sur la base du volontariat et sous la responsabilité des parents. Les masques sont déconseillés pour les enfants de maternelle.

Cette période suscite de l'appréhension mais je tiens à vous assurer que tout est mis en œuvre pour que la reprise de l'école se passe du mieux possible et pour que vos enfants et le personnel enseignant et municipal soient tous en sécurité.

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, mes sincères salutations.

**Le Maire,  
Vice-Présidente de la communauté  
d'agglomération Paris – Vallée de la Marne  
Conseillère départementale**



*Isabelle Recio*  
Isabelle RECIO